

B & A

BORDES & ARNAUD NOTAIRES

Zone d'Activités de Génipa 97224 DUCOS

Téléphone : 05.96.54.84.54 / Télécopie : 05.96.55.05.38 / Courriel : accueil.97212@notaires.fr

Notaires

Audrey BORDES
Aloïse ARNAUD

BIEN BÂTI

Pièces communes aux parties : Vendeur(s) / Acquéreur(s)

- En cas de mariage : contrat de mariage (si contrat établi)
- Livret de famille complet,
- Carte nationale d'identité ou passeports,
- Questionnaire à remplir et à nous retourner,
- Justificatif de domicile,
- Si Société : Kbis + copie des statuts et leurs mises à jour signés,

Le vendeur doit fournir pour le bien objet de la vente :

- Titre de propriété faisant figurer les mentions de publicité foncière,
 - La désignation actuelle du bien,
 - Le montant du prix de vente,
 - Taxes : foncière et habitation de l'année en cours,
 - Dossier de diagnostics techniques (amiante, termites, électricité, gaz, diagnostic de performance énergétique et superficie Carrez),
 - Si fosse septique contrôle assainissement de moins de trois ans,
 - Attestation de raccordement au tout-à-l'égout quand il existe,
 - Permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux et certificat de conformité s'il en existe,
 - Assurance dommage-ouvrage en cas de souscription à défaut fournir l'assurance décennale + quittance de paiement de la prime.
-
- En cas de location :
 - Contrat de location,
 - Préavis délivré éventuel.

A verser par l'acquéreur pour un bien immobilier bâti : 560,00€ (3 jours avant la signature de la promesse de vente).

Soit :

- 1) Promesse de vente : 560,00€ TTC,
 - 379,75€ TTC d'honoraires
 - 125,00€ de droits d'enregistrement
- 2) 55,25€ d'acompte sur frais de vente.

QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL

Nom : Nom de jeune fille :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Nationalité :
(pour les étrangers, joindre une copie de la carte de résident)

Adresse :

Code Postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone domicile : travail : portable :

E-mail :

- Célibataire :**
- avec signature d'un P.A.C.S. en vigueur *(Joindre copie de la déclaration au Greffe du Tribunal)*
- avec signature d'un P.A.C.S. dénoncé
- Marié(e) :** Date du mariage :
Commune Code Postal : [][][][][]
- Contrat de Mariage *(joindre une copie du contrat)* Régime adopté :
Nom et résidence du Notaire : Date :
- Changement de régime matrimonial *(joindre une copie du contrat)* Régime adopté :
Nom et résidence du Notaire : Date :
- Divorcé(e) de :** **En instance de divorce de :** **Séparé(e) de corps de :**
- Nom : Prénoms :
- Jugement du Tribunal de *(ville)* : Date :
- Veuf (ve) de :**
- Nom : Prénoms :

CONJOINT – PARTENAIRE – CO-INDIVISAIRE

Nom : Nom de jeune fille :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Nationalité :
(pour les étrangers, joindre une copie de la carte de résident)

Adresse :

Code Postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone domicile : travail : portable :

E-mail :

- Célibataire :**
- avec signature d'un P.A.C.S. en vigueur *(Joindre copie de la déclaration au Greffe du Tribunal)*
- avec signature d'un P.A.C.S. dénoncé
- Marié(e) :** Date du mariage :
Commune Code Postal : [][][][][]
- Contrat de Mariage *(joindre une copie du contrat)* Régime adopté :
Nom et résidence du Notaire : Date :
- Changement de régime matrimonial *(joindre une copie du contrat)* Régime adopté :
Nom et résidence du Notaire : Date :
- Divorcé(e) de :** **En instance de divorce de :** **Séparé(e) de corps de :**
- Nom : Prénoms :
- Jugement du Tribunal de *(ville)* : Date :
- Veuf (ve) de :**
- Nom : Prénoms :

Mention légale d'information pour les formulaires de collecte de données : L'office notarial est le responsable des traitements de données de ses clients dont la finalité correspond à l'accomplissement de ses activités notariales, notamment de formalités d'actes. La communication des données est obligatoire pour permettre au notaire d'accomplir ses diligences. Certaines données descriptives et économiques permettent d'alimenter une base de données immobilière, déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pour assurer la production d'informations d'intérêt général. Les données à caractère personnel recueillies sont traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne sont pas transférées à des tiers autres que les partenaires habilités de l'office notarial et ceux concourant à l'établissement de statistiques d'intérêt général. Conformément au chapitre V (section 2) de la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition (hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ce droit), d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès de accueil.97212@notaires.fr (via le Correspondant « Informatique et Libertés » désigné par l'office).